



Ville de Cannes

LOGISTIQUE URBAINE

ARRETE N° 23/3084

ARRETE

ARRETE PERMANENT PORTANT CREATION D'UN EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CANNES - MODIFICATIF

Le Maire de la Ville de Cannes,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-5,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R417-10 à R417-11,

Considérant que les arrêtés municipaux antérieurs sont abrogés,

Vu l'arrêté du 16 avril 2021 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes, paru au JORF n° 0097 du 24 avril 2021,

Vu l'arrêté municipal n°21/7878 du 26 novembre 2021, portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie Pourreyron, Douzième Adjointe,

Vu l'arrêté municipal n°22/8228 du 18 août 2022,

Considérant que pour des raisons de sécurité et d'ordre public il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules municipaux en réservant des emplacements sur la commune de Cannes,

ARRETE

Les dispositions des annexes de l'arrêté municipal l'arrêté municipal n°22/8228 du 18 août 2022 sont modifiées de la façon suivante :

ARTICLE 1

À partir de la signature du présent arrêté, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les emplacements susnommés "réservés véhicules municipaux et réservés véhicules Pompiers " cités dans l'annexe ci-jointe et situés sur la commune de Cannes exceptés pour les véhicules municipaux identifiés.

ARTICLE 2

À compter de cette date, tout autre véhicule trouvé en infraction pourra être conduit à la fourrière intercommunale aux frais, risques et périls de son propriétaire, dans les conditions prévues aux articles L325-1 à L325-3 du Code de la Route.

La présente réglementation entrera en vigueur dès la mise en place de la signalisation correspondante.

Le service Équipement de voirie de la ville de Cannes se chargera de la mise en place de la signalisation.

ARTICLE 3

Cette réglementation comporte la signalisation correspondante ci-après :

- panneau d'interdiction de type B6d,
- panonceau M6 indiquant le risque de mise en fourrière,
- panonceau « réservé + type de réservation suivant annexe jointe ».

ARTICLE 4

Une signalisation comportant un panneau d'interdiction de stationner de type B6d et un panonceau M6 indiquant le risque de mise en fourrière sera placé à l'aplomb de l'emplacement désigné à l'article 1 ci-dessus.

ARTICLE 5

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Cannes,
Monsieur le Commissaire Central de la Police Nationale,
Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
Madame le Directeur Général Adjoint des Services et Médecin Directeur de la Direction Hygiène et Santé et Affaires Sociales,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cannes, le **28 AVR. 2023**




Pour le Maire,
Pour l'Adjointe déléguée absente,
La Conseillère Municipale subdéléguée,
Sandrine BERGERE MORANT

Places réservées

ALLEE DU CIMETIERE 3 place(s)

Nb de places Emplacement

3	face au n° 2	MUNICIPAUX
---	--------------	------------

AVENUE ALEXANDRA 0 place(s)

Nb de places Emplacement

<nul>	sur le zébra bus situé n°7	Bibliobus Médiabus le Mardi de 14h30 à 17h
<nul>		

AVENUE ANDRE CAPRON 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1	n°3-5	L'ARRET DES BUS ET AUTOCARS
---	-------	-----------------------------

Le stationnement de tous véhicules y compris bus et autocars est interdit. Seul l'arrêt des bus et autocars est autorisé le temps strictement nécessaire à la dépose des biens ou des personnes

AVENUE DE GRASSE 5 place(s)

Nb de places Emplacement

4	face au n° 15	MUNICIPAUX
---	---------------	------------

1	n° 161	CCAS
---	--------	------

AVENUE DE LA ROUBINE 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1	n°14	SECOURS CIVIL
---	------	---------------

AVENUE DE LERINS 4 place(s)

Nb de places Emplacement

4	face au n° 45 coté école Croisette	EDUCATION NATIONALE
---	------------------------------------	---------------------

<nul>	sur l'aire de livraison située n°24 face à la poste	Bibliobus Médiabus le Vendredi de 9h à 11h30
<nul>		

AVENUE DE PIERVAL 2 place(s)

Nb de places Emplacement

2	n° 2	CCAS
---	------	------

AVENUE DE VALLAURIS **1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	n° 32	CCAS
---	-------	------

AVENUE DES TIGNES **1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	n° 22	POSTE
---	-------	-------

AVENUE DU PETIT JUAS **3 place(s)**

Nb de places Emplacement

3	face au n° 23	CONSEIL DES PRUD'HOMMES
---	---------------	-------------------------

AVENUE FRANCIS TONNER **8 place(s)**

Nb de places Emplacement

4	Aéroport Cannes Mandelieu	POLICE NATIONALE
---	---------------------------	------------------

1	contre allée Mairie Annexe de la Bocca face au n°23	Police Municipale
---	---	-------------------

3	N 58	POLICE MUNICIPALE
---	------	-------------------

AVENUE JEAN DE LATTRE DE TASSIGNY **7 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	n° 1	MUNICIPAUX
---	------	------------

2	n° 17	MUNICIPAUX
---	-------	------------

3	n°19	RESERVE SERVICE
---	------	-----------------

AVENUE LAUGIER **1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	face au n°3 bis	RESERVE MUNICIPAUX
---	-----------------	--------------------

AVENUE MICHEL JOURDAN **3 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	Cimetière abadie 1	RESERVE SERVICE
1	Face n4	POLICE MUNICIPALE

AVENUE SAINT-LOUIS **16 place(s)**

Nb de places Emplacement

14	contrée allée école E. VIAL	EDUCATION NATIONALE
2	n° 3	CANNES SENIORS LE CLUB

BOULEVARD ALEXANDRE III **2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	n° 17 Théâtre	MUNICIPAUX
---	------------------	------------

BOULEVARD CARNOT **4 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	n° 19	TRIBUNAL
2	n° 45	POLICE MUNICIPALE

BOULEVARD DE LA CROISSETTE **5 place(s)**

Nb de places Emplacement

5	JARDIN DE LA ROSERAIE	RESERVE MUNICIPAUX
---	-----------------------	--------------------

BOULEVARD DE LA FERRAGE **2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	n° 31	MUNICIPAUX
---	-------	------------

BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE **0 place(s)**

Nb de places Emplacement

<nul>	sur l'aire de livraison située n°167	Bibliobus Médiabus le Mardi de 13h à 14h
<nul>		

BOULEVARD DELAUP **0 place(s)**

Nb de places Emplacement

<nul>	sur le zébra bus situé n°9 devant résidence Bougainvillées	Bibliobus Médiabus le Jeudi de 10h à 12h
<nul>		

BOULEVARD DU RIOU 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1	n° 3	CCAS
<nul>	sur place de stationnement située n°14 devant l'arrêt de bus boulevard du Riou sens Nord Sud	Bibliobus Médiabus le Jeudi de 14h à 18h30
<nul>		

BOULEVARD EUGENE TRIPET 2 place(s)

Nb de places Emplacement

2	Angle Bd Chanoine Francis Coeuret	ACCES SECURITE - Pompiers/véhicules intervention
	Arrêt interdit sauf véhicule d'intervention d'accès à la voie ferrée uniquement lors des interventions en restant à proximité du véhicule. Doit rester libre 7j/7 - 24h/24	

BOULEVARD GENERAL VAUTRIN 4 place(s)

Nb de places Emplacement

4	n° 1	POLICE MUNICIPALE
---	------	-------------------

BOULEVARD GUYNEMER 7 place(s)

Nb de places Emplacement

4	au niveau de l'accès service restauration établissement Stanislas	LOGISTIQUE Livraison / Cars Scolaires
	réservé logistique livraison/cars scolaires entre le 21/08 le 10/07 du lundi au vendredi ; Stationnement autorisé uniquement : entre le 21/08 et le 10/07 du lundi au vendredi de 18h à 7h, le samedi et le dimanche ; libre entre le 11/07 et le 20/08.	
3	n° 9	MUNICIPAUX

BOULEVARD MONTFLEURY 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1	face au n° 14	SERVICE NETTOIEMENT
	angle rue du Lys - pour collecte des containers enterrés	
<nul>	sur l'aire de livraison située n°5	Bibliobus Médiabus le Mardi de 9h30 à 11h
<nul>		

BOULEVARD VALLOMBROSA 2 place(s)

Nb de places Emplacement

2	n° 20	CANNES SENIORS LE CLUB
	contre allée	

BOULEVARD VICTOR TUBY**5 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	devant musée Forville MUSEE	MUNICIPAUX
1	face au n° 17 Arrêt interdit sauf véhicule d'intervention d'accès à la voie ferrée uniquement lors des interventions en restant à proximité du véhicule. Doit rester libre 7j/7 - 24h/24	ACCES SECURITE - Pompier/véhicules intervention
2	n° 21 Nettoisement	MUNICIPAUX

CHEMIN DE LA FRAYERE**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	Parking Gymnase de ranguin	Réservé Municipaux
---	----------------------------	--------------------

CHEMIN DES GOURGUETTES**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2	parking cimétière Abadie 1	RESERVE SERVICE
---	----------------------------	-----------------

PLACE COMMANDANT LAMY**0 place(s)**

Nb de places Emplacement

<nul>	sur l'aire de livraison située Place Cdt Lamy (à l'angle de la rue d'Oran)	Bibliobus Médiabus le Mercredi de 13h30 à 17h
<nul>		

PLACE COMMANDANT MARIA**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	Face au n°6	POLICE MUNICIPALE
---	-------------	-------------------

PLACE CORNUT-GENTILLE**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	parking de l'hôtel de ville	1er Adjoint
1	parking de l'hôtel de ville	M. le Maire
<nul>	parking de l'hôtel de ville	Elus

PLACE DU SOUVENIR FRANCAIS**2 place(s)**

Nb de places	Emplacement	
2	Parking Cimeti�re Abadie 2	RESERV� CIMETI�RE
PLACE GAMBETTA		2 place(s)
Nb de places	Emplacement	
1	Nord - Est March�	r�serv� municipaux
	EMPLACEMENT RESERVE VEHICULE FRIGORIFIQUE DE 6H A 14H	
1	Sud - Est March�	r�serv� municipaux
	EMPLACEMENT RESERVE VEHICULE FRIGORIFIQUE DE 6H A 14H	
PROMENADE DE LA PANTIERO		4 place(s)
Nb de places	Emplacement	
4	face vieux port - cot� Place Cornut Gentille	POLICE MUNICIPALE
QUAI SAINT-PIERRE		3 place(s)
Nb de places	Emplacement	
3	n� 2	POLICE MUNICIPALE
RUE BORNIOLE		3 place(s)
Nb de places	Emplacement	
3	entre le n� 24 et le n� 26	CCAS
RUE DE LIEGE		3 place(s)
Nb de places	Emplacement	
3	n� 7	POSTE
RUE DE MIMONT		2 place(s)
Nb de places	Emplacement	
2	entre le n� 43 et le n� 45	POSTE
RUE DES FAUVETTES		2 place(s)
Nb de places	Emplacement	
2	entre le n� 3 et le n� 5	MUNICIPAUX
RUE DOCTEUR BUDIN		16 place(s)

Nb de places	Emplacement	
10	Parking - n° 13	MUNICIPAUX
6	Parking - n° 13	CCAS
RUE DOCTEUR CALMETTE		1 place(s)
Nb de places	Emplacement	
1	n°16 archives municipales calmette	RESERVE SERVICE
RUE DU PRE		2 place(s)
Nb de places	Emplacement	
2	face au n° 43	MUNICIPAUX
RUE EDITH CAVELL		6 place(s)
Nb de places	Emplacement	
6	n° 1	POLICE NATIONALE
RUE HIBERT		1 place(s)
Nb de places	Emplacement	
1	n° 9	CCAS
RUE HONORE DE BALZAC		4 place(s)
Nb de places	Emplacement	
4	en face poste Médiathèque Ranguin VP n° 185	POLICE MUNICIPALE
RUE JEAN HADDAD SIMON		2 place(s)
Nb de places	Emplacement	
2	entre le n° 23 et le n° 25	POLICE MUNICIPALE
RUE JEAN JAURES		1 place(s)
Nb de places	Emplacement	
1	n° 5 accès local stockage ordures ménagères chateaudun face place Gambetta	BENNES COLLECTE
RUE LEGOFF		1 place(s)

Nb de places	Emplacement	
1	au fond de l'impasse LEGOFF (partie privée)	véhicules d'intervention Vallon
	Arrêt interdit sauf véhicule d'intervention d'accès au vallon. Doit rester libre 7j/7 - 24h/24	
RUE LOUIS BLANC		1 place(s)
Nb de places	Emplacement	
1	n° 12 bis	MUNICIPAUX
RUE LOUIS PASTOUR		10 place(s)
Nb de places	Emplacement	
10	entre le n° 2 et le n° 10	POMPIERS
RUE LYCKLAMA		2 place(s)
Nb de places	Emplacement	
2	n° 3	CCAS
RUE PASTEUR		3 place(s)
Nb de places	Emplacement	
3	entre le n° 33 et le n° 35	MUNICIPAUX
	Espace Miramar	
RUE PIERRE PUGET		10 place(s)
Nb de places	Emplacement	
7	face au n° 2	TRIBUNAL DE COMMERCE
3	n° 2	CONSEIL DES PRUD'HOMMES
RUE SAINT-DIZIER		4 place(s)
Nb de places	Emplacement	
2	n° 13	POSTE
2	PARKING SUQUET DES ARTISTES	EDUCATION NATIONALE
RUE VELASQUEZ		0 place(s)
Nb de places	Emplacement	
<nul>	sur le zébra bus situé n°15	Bibliobus Médiabus le Mercredi de 9h30 à 11h30

<nul>

SQUARE CARNOT

0 place(s)

Nb de places Emplacement

<nul> devant le portail d'entrée du Square Carnot rue
Masséna face au Lycée Carnot

Bibliobus Médiabus le Vendredi de
14h à 17h30

<nul>

Nombre total de places : 183